

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement
6 rue de La Grange-aux-Belles
75010 Paris
tél: 01 48 24 11 88
fax: 01 48 24 11 83
mail: pcfparis10@laposte.net

à Paris^e

MAI 2010

MENACES sur l'hôpital Fernand Widal

Conformément aux orientations fixées par le gouvernement, la direction de l'AP-HP envisage le regroupement de ses 37 hôpitaux en 12 groupes hospitaliers et la suppression de 3 000 à 4 000 postes. Un projet uniquement motivé par des considérations comptables et aucunement animé d'une visée d'amélioration de la qualité des soins ni d'un objectif d'accès à la santé pour tous.

La mobilisation de l'ensemble des personnels, ces dernières semaines, a contraint la direction générale à suspendre la mise en œuvre du plan stratégique projeté pour 2010-2014.

De son côté, la majorité du Conseil de Paris a décidé de constituer un groupe de travail pluraliste, chargé d'auditionner tous les acteurs de l'AP-HP et d'organiser en mai un débat au Conseil de Paris.

Notre arrondissement est directement concerné par ce projet de restructuration, qui prévoit la création d'un groupe hospitalier « Saint-Louis/Lariboisière/Fernand Widal ». Dans cet ensemble, les activités de l'hôpital Fernand Widal, voire son existence, sont menacées. Pourtant, cet établissement comprend :



- une « unité de soins longue durée » (150 lits) pour des patients âgés, en situation de dépendance, généralement de conditions modestes, souvent résidents du 10^{ème}
- 104 lits de SSR (soins de suite et de rééducation) et MPR (médecine physique et réadaptation)
- le centre Murger, où sont suivis près de 1000 patients, usagers de drogues ; ce centre délivre des produits de substitution, il prend en charge désormais des patients atteints de toutes les addictions (jeux, alcool, etc.)
- le centre anti-poison, avec une réponse téléphonique 24 h sur 24 : une spécificité de réputation internationale sur les « toxiques »
- le centre de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) avec près de 6 000 visites de dépistage du VIH par an.

Concernant l'unité de soins longue durée, le projet de l'AP-HP est de la transférer à l'hôpital Rothschild (12^{ème}). Cela risque de se traduire par une diminution du nombre de lits, compte tenu de la volonté de l'AP-HP de faire disparaître la gériatrie de ses missions, au profit du privé, au prétexte que ces patients âgés dépendent du social et non du médical.

Le maintien à Fernand Widal des autres activités cliniques est également remis en cause, mais aucune relocalisation n'est validée à ce jour. On peut craindre cependant qu'à cette occasion la direction de l'AP-HP n'en profite pour réduire ou mettre un terme aux activités dites « non rentables ».

De tels projets constituent une menace pour notre service public de santé. C'est pourquoi la mobilisation des usagers, et en particulier des Parisiens du 10^{ème}, est urgente.

LA GRÈCE MISE À GENOUX à qui le tour après ?

Les marchés financiers ont fait une nouvelle victime : le peuple grec. Les banques ne veulent financer ce pays qu'à des taux usuriers qui ne font que l'étrangler. L'Union européenne, dont on pourrait attendre une solidarité envers un de ses membres en difficulté, aide le FMI à imposer un régime d'austérité, qui va se traduire par de fortes augmentations de prix et des baisses de salaires. Par contre, les banques qui spéculent contre la Grèce, renflouées à coups de milliards publics ces derniers mois, se portent bien et ne sont pas mises à contribution, merci pour elles !

Cette pratique s'inscrit dans la logique financière capitaliste qui nous a fait plonger dans la crise économique. Si nous ne luttons pas pour imposer des choix en faveur des peuples et des travailleurs, le même sort nous sera un jour imposé.

Le débat sur les retraites est une occasion à saisir pour affirmer que les richesses produites dans notre pays ne doivent pas servir à enrichir les grands actionnaires, mais être utilisées pour le bien-être de tous. Ces richesses sont largement suffisantes pour assurer le financement de nos retraites et plus globalement celui de notre système de santé et de nos services publics. En effet, les moyens existent dans notre pays : plus de 100 milliards de dividendes versés aux actionnaires en 2009, 50 milliards dissimulés dans des niches fiscales, 30 milliards d'exonérations de cotisations sociales, 10 milliards à l'abri du bouclier fiscal, 40 milliards de fraude fiscale...

Les besoins sociaux sont bien faibles par rapport aux richesses disponibles : quelques milliards à comparer aux plus de 200 milliards qui s'accumulent toujours plus dans les mêmes poches. Battons-nous pour ce à quoi nous avons droit : les richesses créées grâce à notre travail !

Dante Bassino, responsable de la section PCF 10^{ème}

MOBILISATION DANS LES CRÈCHES

Le 11 mars, puis les 8 avril et 6 mai, le personnel de la Petite Enfance, répondant à l'appel du collectif *Pas de bébés à la consigne*, a fait grève et manifesté massivement contre le projet de décret gouvernemental modifiant le mode d'accueil collectif.

Dans le 10ème arrondissement, de nombreuses crèches et haltes-garderies étaient totalement ou partiellement fermées.

Le décret, s'il passait, entraînerait une grave dégradation de la qualité de l'accueil des tout petits : accueil d'enfants en surnombre, diminu-

tion du personnel qualifié, création de jardins d'éveil pour des enfants de 2 à 3 ans avec un taux d'encadrement inférieur à celui des crèches.

Ces jardins d'éveil seront payants et permettront au gouvernement de fermer des maternelles qui scolarisent les enfants de 2 à 3 ans gratuitement et avec des enseignants qualifiés.

Le personnel, soutenu par les parents, est toujours fortement mobilisé et continue son combat. Les communistes soutiennent activement ce mouvement.

AU CONSEIL DE PARIS

les interventions

du groupe communiste et élus du Parti de gauche

Non application de la loi DALO (droit au logement opposable)

Promise par Nicolas Sarkozy, alors candidat à la présidentielle, la loi DALO a été votée le 5 mars 2007. Par cette loi, l'État s'engageait à prendre en compte toutes les demandes de logement « prioritaires », sous peine d'être condamné en cas de non application. À la fin 2009, près de 10 000 ménages classés « prioritaires », et situés principalement en Île-de-France, n'avaient toujours pas obtenu de logement.

Pas étonnant : ces dernières années, l'État a réduit ses budgets d'aide à la construction sociale et incité à la mise en vente de logements sociaux.

Face à cette situation, Ian Brossat, président du groupe communiste, a

demandé au maire de Paris d'intervenir auprès du Premier ministre et du Préfet pour exiger la construction de logements supplémentaires dans notre région et de procéder aux réquisitions d'immeubles vides depuis plusieurs années.

Vœu adopté lors du Conseil de Paris de février 2010.

Arrêté anti-expulsions

La fin de la trêve hivernale se traduit chaque année par une multiplication des expulsions locatives en raison de la situation sociale.

Ian Brossat, au nom du groupe communiste, a demandé au maire de Paris de prendre un arrêté anti-expulsions, comme l'ont initié plusieurs municipali-

tés communistes de la Seine-Saint-Denis.

Malheureusement, ce vœu n'a pas été adopté par la majorité municipale, lors de la séance de février 2010.

Pour un lieu parisien dédié à Yasser Arafat

En 1994, le prix Nobel de la Paix avait été attribué conjointement à Yitzhak Rabin et Yasser Arafat.

La ville de Paris a d'ores et déjà dédié un jardin à Yitzhak Rabin dans le 12ème.

Lors du Conseil de Paris de mars dernier, le groupe communiste a proposé qu'un lieu parisien porte le nom de Yasser Arafat.

Ce vœu a été également rejeté.

NOUVEAU LOCAL

pour les communistes du 10ème



Début avril, les communistes du 10ème ont pris possession de leur nouveau local, au 6 rue de la Grange aux Belles. Auparavant, leur local était implanté au 120 rue La Fayette, dans l'immeuble (actuellement en travaux) de la fédération du PCF de Paris, qui s'est installée place du Colonel-Fabien.

Une implantation dans un quartier en mutation, à proximité de l'hôpital Saint-Louis. Avec de bonnes conditions pour accueillir les Parisiens du 10ème et organiser toutes les réunions nécessaires au débat politique.

RÉSULTATS DU FRONT DE GAUCHE AUX ÉLECTIONS DANS LE 10ÈME

européennes juin 2009
6,86 %
régionales mars 2010
8,55%

Une nette progression a été enregistrée pour les listes du Front de gauche sur notre arrondissement, comme sur Paris. Merci à celles et ceux qui se sont mobilisés à nos côtés !



Ouverte depuis le début janvier 2010 au 20 boulevard de Strasbourg, cette nouvelle structure, d'une capacité de 25 places, accueille des mineurs isolés étrangers. Financée par le département de Paris, elle est gérée par l'association *France Terre d'Asile*. Seulement ouverte la nuit (de 19 h à 7 h 30), elle permet une mise à l'abri, mais le suivi éducatif et social n'est que très partiellement assuré.

Les communistes exigent sans attendre la prise en charge complète à laquelle ces jeunes ont droit.

CENTRE SOCIAL : le *Pari's des Faubourgs*

Inauguré le 4 mai dernier, le centre social et culturel le *Pari's des Faubourgs* est installé dans une partie des locaux (totalement rénovés) du carré Saint-Lazare.

Il intervient dans de nombreux domaines : l'insertion sociale et professionnelle, l'accompagnement des familles, la prévention de l'exclusion, la culture, la santé...

Il est fréquenté par plus de 60 familles et 200 jeunes, encadrés par une équipe de salariés et 70 bénévoles.

Un bel outil à disposition des habitants de cette partie du 10ème.



LA SITUATION DES EXILÉS DU 10ème

l'État doit s'engager

La situation des exilés qui campent sous les ponts du canal Saint-Martin ne s'est pas améliorée avec les beaux jours. Ils sont toujours dehors et, parmi eux, on trouve encore des mineurs.

Lors du Conseil d'arrondissement du 29 avril, Marie-Thérèse Eychart, au nom des élus communistes, a proposé qu'une délégation pluraliste d'élus du 10ème, conduite par le maire, soit reçue par le Premier ministre et les ministres concernés, afin de leur remettre les milliers de pétitions recueillies en mairie exigeant des places d'hébergement supplémentaires.

Elle a aussi demandé que le maire de Paris obtienne une réponse du Préfet de Police de Paris, suite aux vœux adoptés en février dernier concernant la création d'un espace d'accueil de jour dans la cour et les locaux du rez-de-chaussée de la caserne des pompiers Château-Landon, bâtiment vide depuis 7 ans. Ce vœu a été adopté.

AMÉLIORER la qualité de l'espace et la vie dans les quartiers

Plusieurs conseils de quartiers du 10ème interpellent régulièrement les élus et le conseil d'arrondissement sur le non-respect, par de nombreux commerces, des réglementations en vigueur, tout particulièrement en matière d'occupation de l'espace public, et des règlements d'urbanisme, domaines directement liés aux compétences de la ville.

Ainsi, certains commerces s'approprient l'espace public, sans autorisation de la ville, au détriment de la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite.

De même, de nombreuses devantures ne respectent pas les règlements d'urbanisme en vigueur (non alignement, débordements, éclairage excessif, grilles inadaptées...), pratiques qui sont source de conflits et qui contribuent souvent à défigurer la ville.

Face à ces problèmes, les conseils de quartier ont contacté les services de la direction de l'Urbanisme chargés de faire appliquer la réglementation en vigueur. Si ces services manquent des moyens humains suffisants, ils ne disposent pas non plus d'un arsenal juridique sur lequel ils pourraient s'appuyer. Ainsi, par exemple, une grande partie des procès-verbaux qu'ils dressent, après avoir été transmis au parquet, sont classés sans suite.

C'est pourquoi, sur proposition des élus communistes, le Conseil du 10ème arrondissement, réuni le 22 mars dernier, a adopté unanimement le vœu demandant :

- que le Conseil de Paris, soucieux de faire respecter les dispositions et règlements qu'il adopte, donne aux services en charge de les faire appliquer tous les moyens humains, matériels et juridiques nécessaires
- que le maire de Paris, au nom du Conseil de Paris, initie une démarche auprès des députés pour faire adopter les mesures législatives permettant à ses services d'agir efficacement.

Ce vœu a été soumis en mai au Conseil de Paris.

DES TRIBUNAUX D'INSTANCE

proches des citoyens

Le Conseil d'arrondissement du 10ème et le Conseil de Paris se sont prononcés en octobre dernier contre le projet de gouvernement de regrouper, dans la future cité judiciaire des Batignolles, les tribunaux d'instance installés dans chacun des arrondissements parisiens.

Un tel regroupement, dans un secteur mal desservi, et sous prétexte d'économies, porterait un coup fatal à la justice de proximité.

En effet, la mission des tribunaux d'instance est de traiter les contentieux électoraux, notamment les jours d'élection, les tutelles et les curatelles, les injonctions de payer, les ordonnances sur requêtes, les contentieux des élections profes-

sionnelles, les régimes de protection des mineurs, l'enregistrement de PACS et tous les référés qui se rapportent à l'ensemble de ces affaires.

Malgré le large rejet de ce projet, le Premier président de la cour d'appel a annoncé en janvier dernier la

concrétisation de ce regroupement à l'horizon 2015.

Face à cette volonté de passer en force, les communistes sont résolument opposés au déménagement de ces tribunaux d'instance hors de leur arrondissement.

*vous souhaitez réagir
donner votre avis
faire des suggestions
travailler avec nous
sur l'une des questions
abordées ici, ou une autre
contactez-nous
par le moyen de votre choix
(voir coordonnées page 1)*



SALAH HAMOURI



Ce jeune franco-palestinien de 24 ans est emprisonné depuis 4 ans en Israël, condamné pour « délit d'intention » par une juridiction totalement illégale au regard du droit international.

Lors du conseil de Paris de février dernier, le groupe communiste a émis le vœu que le maire de Paris reçoive à l'hôtel de ville la mère de Salah pour soutenir la demande de libération. Malheureusement, ce vœu a été refusé.

Une prise de position particulièrement injuste et en décalage avec le soutien apporté par la municipalité au soldat franco-israélien Guilad Shalit.



www.pcf.fr

Le Louxor

Les travaux de réhabilitation de cet ancien cinéma datant de 1921 et racheté en 2003 par la ville de Paris viennent enfin de démarrer.

Le nouveau Louxor dont l'ouverture est prévue en 2013 comportera 3 salles de cinéma « art et essai » valorisant particulièrement les créations du Sud.

Un nouvel équipement culturel qui devra être un espace de convivialité et de solidarité dans ce quartier multiculturel.